

DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN
EPREUVE PONCTUELLE DE L'ENSEIGNEMENT OPTIONNEL (CANDIDATS INDIVIDUELS)

« Le candidat présente à l'examinateur, au début de l'évaluation, une liste indiquant les thématiques étudiées parmi les cinq proposées dans la deuxième partie du programme. La partie obligatoire du programme est nécessairement réputée avoir été étudiée par le candidat. L'examinateur choisit un sujet en lien avec la première partie du programme ou l'une des thématiques de la deuxième partie étudiées par le candidat.

En l'absence de liste, l'examinateur est susceptible d'interroger sur la partie obligatoire ainsi que sur n'importe laquelle des cinq thématiques de la seconde partie du programme. »

Un sujet adapté à l'un des thèmes étudiés par le candidat est remis par l'examinateur au candidat. Il est composé de deux documents et d'une série de questions.

Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour élaborer les réponses aux questions figurant sur le sujet.

À l'issue de la préparation, l'épreuve se déroule en deux temps :

- premier temps (10 minutes maximum) : le candidat effectue une présentation orale des réponses aux questions figurant sur le sujet.
- second temps (la durée d'épreuve restante, 10 minutes ou plus, suivant la durée consacrée au premier temps) : le jury s'entretient avec le candidat afin de lui demander de préciser ou d'approfondir les points qu'il a pu aborder lors de sa présentation.

Référence : Note de service du 10-12-2025 / NOR : MENE2533572N

Nom : _____ **Prénom :** _____
Date de naissance : _____
Centre d'épreuve : _____
Date et heure de convocation : _____

Liste des thématiques étudiées au cours de l'année scolaire :

Deuxième partie du programme – des questions juridiques contemporaines	Cocher les thématiques étudiées
Les sujets de droits	
Liberté, égalité, fraternité,	
Personne et famille	
L'entreprise et le droit	
Création et technologies numériques	

Pour rappel, la partie obligatoire du programme, nécessairement réputée avoir été étudiée par le candidat, correspond à :

- **l'introduction : Qu'est-ce que le droit ?** : Le droit et des fonctions. Les caractéristiques de la règle de droit.
- **la partie 1 : Comment le droit est-il organisé ?** 1.1 - Sources du droit 1.2 - L'organisation judiciaire en France 1.3 - Les relations internationales et le droit.